

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 13519

Numéro SIREN : 981 980 915

Nom ou dénomination : AAPI VAC

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2024 sous le numéro de dépôt 9818

SAS AAPI VAC

17 rue de l'Eglise

92200 NEUILLY SUR SEINE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 23/11/2023 au 31/12/2023



BARBA Laurent

Expert-Comptable

AUDIT REVISION CONSEIL

1 Place Dame Suzanne

91190 SAINT-AUBIN

01 69 35 57 10

Bilan Actif

		31/12/2023			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	Créances clients et comptes rattachés	1 680 000		1 680 000	
	Autres créances	78 238		78 238	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	638		638	
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 758 877		1 758 877	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 758 877		1 758 877	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 200	
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées	664 660	
	Total des capitaux propres	665 860	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	592 061 500 956	
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 093 017	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 758 877	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		664 659,72	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 093 017	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 758 877** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 400 000** euros et un total **charges** de **735 340** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **664 660** euros.

L'exercice considéré débute le **23/11/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **1** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société a été créée en novembre 2023 et clôture son exercice au 31/12/2023. Cet exercice est d'une durée de 1 mois.

Le capital social d'un montant de 1200€ a été intégralement libéré.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

NEANT

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais

Règles et Méthodes Comptables

accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL							

NEANT

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					
NEANT					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 680 000	1 680 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	78 238	78 238	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		1 758 238	1 758 238	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	592 061	592 061		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	220 956	220 956		
	Taxes sur la valeur ajoutée	280 000	280 000		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 093 017	1 093 017		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Stocks et En-cours

	31/12/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Marchandises revendues en l'état Approvisionnements Matières premières Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels Autres				
TOTAL II				
Production en cours Produits Travaux Etudes Prestations de services Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

NEANT

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				
	Emises pendant l'exercice		1 200,00	1,0000	1 200,00
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 200,00	1,0000	1 200,00

Le capital social est composé de 1200 actions d'un nominal de 1 € intégralement libérées au 31 décembre 2023.

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023		Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	1 680 000		1 680 000
Autres créances			
TOTAL	1 680 000		1 680 000

Ce produit à recevoir correspond à une facture de prestation réalisées intégralement en 2023 et facturées en 2024.

AAPV VAC

Société par actions simplifiée au capital de 1.200 euros

Siège Social : 17 rue de l'Eglise, Bât E., 5ème étage

92200 NEUILLY SUR SEINE

981 980 915 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 MARS 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de 664.659,72 euros de l'exercice de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- *Résultat de l'exercice*

664.659,72 €

Soit un total distribuable de :

664.659,72 €

Affectation du bénéfice distribuable :

- *A la Réserve légale pour*

120,00 €

- *A titre de dividendes pour*

600.000,00 €

Soit $600.000 / 1.200 = 500$ euros par action

- *Au compte « Report à nouveau » pour*

64.539,72 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 65.859,72 euros.

Le dividende à retenir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 500 € par action. Il serait mis en paiement ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée :

- que les dividendes perçus par les sociétés détenant au moins 5% du capital de la société distributrice bénéficient, à condition que les titres soient conservés pendant au moins deux ans, d'une exonération d'impôt, sous réserve de l'imposition d'une quote-part de frais et charges fixée forfaitairement à 5 % du produit total des participations, crédits d'impôt étrangers compris. Pour les produits de participation versés entre des sociétés d'un même groupe d'intégration fiscale, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1 %.
- qu'en l'absence d'application d'un régime fiscal de groupe (régime mère fille ou intégration fiscale), les dividendes perçus par les sociétés soumises à l'IS constituent des produits financiers imposés au taux de droit commun. Ces dividendes ne sont pas soumis aux prélèvements sociaux.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Certifié conforme
M. Thierry BOUCHET
Président



AAPI VAC

Société par actions simplifiée au capital de 1.200 euros

Siège Social : 17 rue de l'Église, Bât E., 5ème étage

92200 NEUILLY SUR SEINE

981 980 915 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 MARS 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de 664.659,72 euros de l'exercice de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- *Résultat de l'exercice*

664.659,72 €

Soit un total distribuable de :

664.659,72 €

Affectation du bénéfice distribuable :

- *A la Réserve légale pour*

120,00 €

- *A titre de dividendes pour*

600.000,00 €

Soit $600.000 / 1.200 = 500$ euros par action

- *Au compte « Report à nouveau » pour*

64.539,72 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 65.859,72 euros.

Le dividende à retenir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 500 € par action. Il serait mis en paiement ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée :

- que les dividendes perçus par les sociétés détenant au moins 5% du capital de la société distributrice bénéficient, à condition que les titres soient conservés pendant au moins deux ans, d'une exonération d'impôt, sous réserve de l'imposition d'une quote-part de frais et charges fixée forfaitairement à 5 % du produit total des participations, crédits d'impôt étrangers compris. Pour les produits de participation versés entre des sociétés d'un même groupe d'intégration fiscale, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1 %.
- qu'en l'absence d'application d'un régime fiscal de groupe (régime mère fille ou intégration fiscale), les dividendes perçus par les sociétés soumises à l'IS constituent des produits financiers imposés au taux de droit commun. Ces dividendes ne sont pas soumis aux prélèvements sociaux.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
M. Thierry BOUCHET
Président

